

Branche Bureaux d'Etudes Techniques

Contrat de professionnalisation : es-tu bien payé ?

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition d'une qualification professionnelle (certification, certificat de qualification professionnelle de branche reconnue par l'État et/ou la branche, une qualification reconnue par la branche).

L'objectif du contrat de professionnalisation est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

C'est dans cet esprit que la **CFDT** a signé l'avenant du 15 mai 2020 relatif aux contrats de professionnalisation et sa rémunération.



Retrouve la grille de rémunération des salariés en contrat de professionnalisation

Niveau de formation à l'entrée (niveau Education Nationale)	Niveau de formation à l'entrée (niveau CQP)	Coefficient	Année d'exécution du contrat de professionnalisation	Taux de rémunération du Salaire Minima conventionnel	
				Jeunes moins de 26 ans	Demandeurs d'emploi / 26 ans et plus
V-IV	Niveau 3 et 4	230	1ère année	1 372	1 457,75
		230	2ème année	1 715	1 715
III - Métiers transverses	Niveau 5 - Métiers transverses	240	1ère année	1372	1 457,75
		240	2ème année	1 543,50	1 715
III - Métiers de la branche	Niveau 5 - Métiers de la branche	275	1ère année	1 420	1 508,75
		275	2ème année	1 597,50	1 775
II	Niveau 6	310	1ère année	1 464,80	1 556,35
		310	2ème année	1 647,90	1 831
I	Niveau 7	95 IC	1ère année	1 626,40	1 728,05
		95 IC	2ème année	2 033	2 033



Grâce à la **CFDT**, la grille de rémunération des contrats de professionnalisation est **au-dessus de la rémunération légale**. Pour nous, rémunérer les contrats de professionnalisation à leur juste valeur est une priorité.

Grâce à la **CFDT**, il existe une rémunération avant et après ton contrat de professionnalisation afin de **valoriser les compétences acquises** lors de ton apprentissage. Ton coefficient de sortie sera donc différent de celui d'entrée.

Si tu as des questions, n'hésite pas à nous contacter. Flash le code !

